

Master 2 Droit privé fondamental

Responsable pédagogique : Françoise Labarthe

Nom - Prénom N° Etudiant

Tél. Email(prénom.nom) :@universite-paris-saclay.fr

Enseignements	Choix	ECTS	CM	Evaluations		Seuil de compensation
				Session 1	Session 2	
BCC1. Compétences disciplinaires fondamentales		28				10/20
Contrats et patrimoine (cours)		8	20	ET	ET	7/20
Famille et personnes (Cours)		8	20	ET	ET	7/20
Contrats et patrimoine (Séminaires)		4	20	ET	ET	7/20
Famille et personnes (Séminaires)		4	20	ET	ET	7/20
Anglais		4	30	ECI		7/20
BCC2. Compétences disciplinaires spécialisées		22				10/20
Théorie générale du droit (cours)		5	20	ET	ET	7/20
Responsabilité civile		5	20	ET	ET	7/20
3 UE au choix						
Droit du numérique	☐	4	20	ET	ET	7/20
Procédure civile	☐	4	20	ET	ET	7/20
Droit international privé	☐	4	20	ET	ET	7/20
Droit pénal	☐	4	20	ET	ET	7/20
BCC3. Compétences d'ouverture		10				10/20
Mémoire		6	20	Mémoire/ Soutenance	Mémoire/ Soutenance	10/20
Ateliers professionnalisants		2	20	VSN	VSN	
UE libre*		2	30	VSN	VSN	
Total annuel		60				

Modalités de contrôle des connaissances

BCC : bloc de compétences et connaissances

ET : Evaluation terminale :

- Session 1 : examen de fin de semestre
- Session 2 : examen de session 2.

ECI : Evaluation continue intégrale en une session unique :

- Session 1 : épreuves de contrôle continu (intégration d'une épreuve de "seconde chance" au cours de l'UE et avant la période des examens) qui donnent lieu à une note finale.
- Session 2 : report de la note de session 1 en session 2

VSN : Validation sans note. Le résultat est « admis » ou « défaillant ».

Conditions de validation de l'année de Master 2:

- Tous les BCC doivent être validés (moyenne égale ou supérieure à 10/20 et résultat « Admis ») ;
- Pas de compensation entre les BCC ;
- La compensation des UE est possible au sein de chaque BCC ;
- Les UE dont le seuil de compensation est de 10/20, ne sont ni compensables ni compensantes.

Je soussigné(e)..... atteste avoir activé mon compte Adonis (adresse mail Paris-Saclay) via <https://adonis.universite-paris-saclay.fr/activation/> (unique contact pour toute communication administrative à l'université Paris-Saclay) et avoir pris connaissance du [Règlement des études](#) ainsi que [des modalités* particulières applicables à ce contrat pédagogique](#) consultables sur le site.

Date et signature de l'étudiant